

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE MONTMORENCY

Procès-verbal de la session spéciale du conseil du Village de Sainte-Pétronille, tenue le mardi le 3 septembre 2019 à 19 h 30 et à laquelle sont présents Harold Noël, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers : Éric Bussière, Yves-André Beaulé, Jean Côté, Lison Berthiaume, Nancy Duchaine, Marie-Claude Laflamme.

L'avis de convocation a été signifié, conformément à la loi, à tous les membres du conseil et se lisait comme suit :

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

À : Monsieur Harold Noël, maire
Monsieur Éric Bussière, conseiller
Madame Marie-Claude Laflamme, conseillère
Monsieur Yves-André Beaulé, conseiller
Monsieur Jean Côté, conseiller
Madame Lison Berthiaume, conseillère
Madame Nancy Duchaine, conseillère

Mesdames, Messieurs,

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Jean-François Labbé, Directeur général/secrétaire-trésorier, qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes, par moi pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil, le mardi 3 septembre 2019 à 19 h 30 et qu'il sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

Présentation du projet de règlement # 422 modifiant le règlement décrétant les dispositions administratives concernant le zonage, le lotissement et la construction dans le village de Sainte-Pétronille numéro 175 relativement aux conditions particulières à l'émission du permis de construire

Donné ce 2^e jour d'août deux mille dix-neuf

Jean-François Labbé,
Directeur général/secrétaire-trésorier

Mot du maire

Harold Noël, maire souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte et fait la lecture de l'ordre du jour.

2019-107

Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du 3 septembre 2019

Il est proposé par madame Lison Berthiaume et appuyé par monsieur Jean Côté d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du 3 septembre 2019:

1. **Mot du maire**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la session spéciale du 3 septembre 2019**
3. **Présentation du projet règlement # 422**

4. Période de questions

5. Levée de la session

ADOPTÉE

Présentation du projet règlement # 422

Présentation du projet de règlement 422 aux citoyens présents.

Période de questions

2019-108

Levée de la session

Il est proposé par monsieur Éric Bussière et appuyé par monsieur Jean Côté de lever la session à 19 h50.

ADOPTÉE

Jean-François Labbé
Directeur général/secrétaire-trésorier

Harold Noël, maire